

Cours de sciences 2^{ème} degré (3^{ème} année): 3h et 5h/sem

Au premier degré, tu as eu l'occasion de te familiariser avec le cours de sciences. Il t'a probablement permis de développer la curiosité, le goût pour les sciences et l'intérêt pour le monde qui t'entoure.

Le deuxième degré te permettra d'approfondir cet intérêt et exercer ton esprit critique vis-à-vis des développements scientifiques.

Dans le cadre du cours, tu seras donc amené à mettre en œuvre une **démarche scientifique** à travers diverses **activités(= tâches)** qui visent à

- **EXPLICITER DES CONNAISSANCES (C)** acquérir et structurer des connaissances,(définitions, utiliser un schéma , dessins...) dans le but de s'approprier un langage scientifique.
- **APPLIQUER(A)** exercer et maîtriser des savoirs-faires en appliquant des procédures ; décrire, justifier un phénomène, émettre des hypothèses...
- **TRANSFERER(T)** développer des compétences, en réalisant diverses tâches afin de résoudre des situations de transferts complexes

Il sera indispensable d'acquérir les connaissances et maîtriser les savoirs-faires pour réaliser ces tâches de manière autonome.

Le programme prévoit 6 UAA(Unités d'acquis d'apprentissages) en troisième année qui s'articuleront autour de 3 matières ; Biologie, Physique, et Chimie.

Evaluation

Tu seras évalué tout au long de l'année sur les connaissances(C), applications(A) et transferts(T)

Les travaux d'évaluation sont variés :-préparations à domicile ou en classe
-devoirs
-interrogations
-E.C en décembre et en juin

Les applications (SF) et les transferts sont également évalués de manière plus particulière lors des séances de laboratoires où après avoir constaté, observé ou pris des mesures vous êtes amenés à interpréter afin de induire une nouvelle notion, une loi ou un principe

Ils te permettront d'atteindre les objectifs du cours.

Critère de réussite

La moyenne de l'année se répartit comme suit : 25% pour le travail journalier, 25% pour l'évaluation de Noël et 50% pour l'évaluation de Juin. La réussite de l'année est fixée à l'obtention de 50% de la moyenne de l'année.

Carnet d'apprentissage

Il te permettra de suivre ton évolution et de regrouper l'ensemble des travaux du cours de sciences.

Les travaux devront être classés dans ce carnet et signés par les parents